

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



BIENVENUE À LA FERME

Développer votre activité avec Bienvenue à la Ferme



Avantages :

- Gagner en notoriété et en visibilité grâce à une marque forte
- Bénéficier des opportunités commerciales du réseau
- Profiter de la force du collectif

www.agri-territoires-loiret.fr

J'adhère à la marque



- **Mangez fermier** avec les produits de la ferme, les marchés et les magasins de producteurs



- **Vivez fermier** avec la restauration, l'hébergement, la découverte et les loisirs

FORMULE D'ADHÉSION 231 € HT

Pack ESSENTIEL « Bienvenue à la Ferme »

Je bénéficie d'une marque à forte visibilité et notoriété

- Le droit d'apposer le logo sur mes produits, panneaux et outils de communication
- Ma participation aux événements départementaux
- Des outils de publicité et de "publicité sur lieu de vente" clé en main
- Une priorité sur les débouchés collectifs et des alertes d'opportunités commerciales
- Des partenariats privilégiés auprès de fournisseurs
- De l'information et de la veille réglementaire
- Du partage d'expérience
- La présentation de mon activité et de ma ferme sur le site www.bienvenue-a-la-ferme.com (Loiret) et sur le guide régional BAF, sur le guiderégional et la page Facebook

DES EVENEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Le contenu du pack essentiel et l'expertise d'une conseillère en plus pour augmenter ma visibilité !

- Marché de producteurs, le dernier dimanche de mars et le premier WE de décembre.
- Bourse touristique
- Portes ouvertes BAF, le 3ème week-end d'avril et à l'automne
- Soirée gourmande en juin à Orléans
- Comices agricoles
- Des projets de magasin de producteurs
- 1 à 2 journées organisées pour le contrôle des balances électroniques
- Participation au forum des opportunités

Votre interlocutrice

Loiret : Fanny WEISS

Animatrice du réseau, Bienvenue à la ferme

06 86 92 44 56 - fanny.weiss@loiret.chambagri.fr

Mars 2024



- Conditions d'adhésion
- Etre agriculteur, affilié MSA
 - Exercer une activité d'accueil (services ou vente de produits à la ferme)
 - Respecter le cahier des charges et la charte éthique du réseau
 - Participer à la vie du réseau
 - Ouvrir les portes de sa ferme au moins une fois par an